

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit janvier à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Eliane DUFFAU, DOMERC Valérie, GALLATO Nathalie, CAUSSADE Carole, MARTINEZ Christine et Mrs COTONAT Cyril, PERES André.

Absents : Mr GEVAERT Jean-Marie

Excusés : ESQUERRA Jean-Michel

Mme Eliane DUFFAU est élue secrétaire de séance

1) Cimetière : information

Suite à l'étude réalisée par le groupe Elabor, il avait été demandé un devis à Mr Delinière, géomètre. Le devis de ce dernier est de 1932 € TTC pour uniquement recenser les concessions et leur limite.

Le conseil décide de ne pas donner suite au devis de Mr Delinière et de recontacter le groupe Elabor afin de réaliser un travail complet sur les cimetières et dans le respect de la législation funéraire. Les travaux pourraient démarrer en 2020.

2) Lotissement

Ce point est reporté au prochain conseil afin d'établir une étude sur une nouvelle offre de prix des terrains à vendre.

3) Déploiement de la fibre optique

- ✓ Une réunion est prévue à Plaisance pour le calendrier des travaux sur le déploiement de la fibre concernant notre secteur pour l'année 2019.
- ✓ Mr le Maire a reçu une demande d'Orange concernant une autorisation de voirie afin d'établir un renforcement à partir du répartiteur de Beaumarchès. Ces travaux impliquent la mise en place de 60 poteaux sur le chemin d'Espalanque et risquent de se chevaucher avec le déploiement de la fibre, de ce fait le conseil demande plus d'information et ne se prononce pas pour ce raccordement.

4) Mesures couverture mobile sur la commune

Une étude a été réalisée par un technicien de Gers Numérique afin d'étudier la couverture mobile sur la commune, 4 opérateurs ont été testés ORANGE, SFR, FREE, BOUYGUES sur 7 localisations sur la commune.

Les résultats sont les suivants :

Lieu	ORANGE	qualité	SFR	qualité	FREE	qualité	BOUYGUES	qualité
Labachotte	Etablie	+	Etablie	-	Etablie	+	Etablie	+
Ch. de Castillan	Etablie	+	Etablie	--	Etablie	-	Etablie	+
Ch Espalanque	Etablie	+	Etablie	-	Etablie	-	Etablie	-
Ch de la Croix	Etablie	--	Etablie	-	Etablie	---	Etablie	-
Ch de Untis	Etablie	-	Etablie	-	Etablie	--	Etablie	+
Eglise	Etablie	+	Etablie	-	Echec		Etablie	-
Mairie	Etablie	+	Etablie	-	Etablie	-	Etablie	-

Légende :

+ :bonne

- :passable

-- : médiocre

--- :très médiocre

Vide :aucune

Suite à cette étude un envoi a été fait afin de préciser la mauvaise couverture sur la plateforme France Mobile.

5) Recensement de la population

L'agent recenseur, Mme Lavilanie Liliane a distribué l'avis de passage dans chaque logement pour le recensement 2019.

La population totale en vigueur au 1^{er} janvier 2019 est de 221 habitants (chiffre de l'INSEE).

6) Point finance et prévision

Mr le Maire nous invite à ne pas renouveler 2 adhésions, à savoir : panneau pocket car peu utilisé et l'association des Maires de France (AMF).

Mr le Maire nous fait part de sa rencontre avec une commerciale de Primagaz qui propose de différencier l'alimentation du gaz entre les bâtiments communaux et les logements en procédant à l'installation de 2 cuves aériennes. Ce changement permettrait une révision du prix de vente du gaz et une facturation directe auprès des locataires.

Une réunion est prévue le 28 janvier à 11h en présence des personnes concernées.

7) Préparation des vœux

Les vœux ont lieu le samedi 19 janvier 2019 à 16h00.
La préparation de la salle a lieu à partir de 10h00.

8) Point et prévision travaux

- Les aiguilles de l'horloge de l'église St Laurent ont été remises en place.
- Mr Peres nous fait part du devis pour le parquet de la sacristie de l'église St Laurent d'un montant de 425 € TTC, le devis est accepté à l'unanimité, les travaux seront réalisés par l'agent technique.
- Des travaux forestiers vont être réalisés chemin du Lista et Arrious, l'état des lieux a été réalisé par Mr Da Costa du SIVOM et la société GUARNICA.
- Parking de la salle des fêtes : les travaux de goudronnage seront réalisés en 2019.

9) Retours et propositions des commissions

- La commission voirie doit contacter Mr Da Costa du SIVOM pour fixer un rendez-vous afin d'établir les priorités 2019
- Commission communication : est en cours d'élaboration du bulletin municipal pour une diffusion en avril 2019.

10) Information syndicat

Les statuts du Syndicat d'Energies du Gers ont été modifiés et validés par la préfecture.

11) Informations Communauté de Communes

Mr le Maire fait part du départ du Directeur de la communauté de communes, Mr Blain.

Questions diverses

- ✓ La Loi ELAN a enfin mis un terme à une aberration du droit de l'urbanisme. En effet, cette loi modifie l'article L 161-4 du code de l'urbanisme tel que « La carte communale délimite les secteurs où les constructions sont autorisées et les secteurs où les constructions ne sont pas admises, à l'exception 1) de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ainsi **que de l'édification d'annexes à proximité d'un bâtiment existant ...** ».Donc sera acceptée la construction d'annexes (piscine, garage, abri jardin...) en zone naturelle. La seule condition étant de respecter la définition d'une annexe (dimension...) et un éloignement raisonnable par rapport au bâtiment existant (20 mètres selon les DDT à adapter en cas de circonstances exceptionnelles).
- ✓ Un cahier de doléances est mis à disposition en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30.
Ont signé le registre tous les membres présents.